



Tambourin'air

7e année

Juin 2009

Association du Quartier de la Tambourine (AQT)

Le billet du comité

Me parquer au plus près de ma destination ou assurer la sécurité des enfants du quartier, quitte à marcher un peu plus ?

L'Homo sapiens est sans aucun doute le seul mammifère, sinon la seule créature capable de se poser ce genre de question, c'est à dire de mettre en balance son confort personnel et la sécurité de sa progéniture.

Rassurez-vous, à l'entrée d'un été que l'on se souhaite aussi radieux qu'insouciant, le propos de ce billet ne se veut pas moralisateur. Mais si réellement "sapiens" nous sommes, il est bon de profiter de cette période de vacances pour prendre un peu de recul par rapport à nos choix et aux petites concessions qui font notre quotidien de bipèdes sociables.

C'est aussi parce qu'il faut être deux pour pouvoir dialoguer et parce que seuls les avis divergents s'enrichissent mutuellement, que les "actions désespérées" telles que l'aménagement "sauvage" de la rue en face de l'école (*Lire "Une autre idée du vivre ensemble" en P. 2 et voir les photos en PP 4-5*) sont les bienvenues.

Au-delà de la réaction émotionnelle première qu'elles provoquent, complaisante ou colérique, elles "obligent" l'expression ; suscitent le débat entre usagers de l'espace publique. Par l'opposition de deux

faits accomplis silencieux, elles nous mettent face à ce qui devrait être une évidence : *"Mais oui, je suis concerné !"*

C'est donc en tant que catalyseurs du débat sur l'avenir de notre quartier que ses actions s'inscrivent dans la droite ligne de la volonté exprimée par l'Association lors de l'AG du 17 mars dernier : conclure une forme de contrat de quartier avec la commune, associant ainsi formellement les habitants à l'aménagement de notre territoire au travers de journées d'échange. (*Lire "La vie du quartier" en P. 8 et voir les photos en PP 10-11*)

La logique est la même, s'agissant du recours déposé début juin contre les autorisations d'abattage et de construire délivrées aux HEG (*Lire "Aménagement du quartier - Quoi de neuf ?" en P. 6*) Au monologue que constitue la non prise en compte de nos suggestions, au déni fait du rejet par la commune de la dernière proposition de PLQ, une quarantaine de ménages se sont mobilisés autour de cette autre "action désespérée". Puisse-t-elle, à son tour, ouvrir un dialogue .

C'est ainsi, au gré des événements, que les liens se tissent ou se renforcent. Cette période estivale que nous vous souhaitons agréable, la Fête du quartier le 29 août et l'inauguration des Grands-Huttins les 2 et 3 octobre en seront sans doute autant de nouvelles occasions. (*Lire "Agenda" en P. 12*)

Dans ce numéro :

Une autre idée du vivre ensemble	2
Page photos	4
Aménagement du quartier - Quoi de neuf ?	6
La vie dans le quartier	8
Page photos	10
Agenda	12



Une autre idée du vivre ensemble

Vous trouverez, au fil des pages la liste des membres du comité sous forme de portraits photo avec l'indication de leur tâche particulière et de leur numéro d'immeuble.

N'hésitez pas à nous interpellier sur tel ou tel point qui vous tient à cœur.



Armin MURMANN
Plan localisé de quartier
(n° 15)

La Tambourine devait être un modèle de quartier de mixité sociale et culturelle dans lequel, pensait-on, il suffisait de mettre des étudiants, des locataires, des propriétaires, des coopérateurs; des gens de milieux sociaux et culturels différents pour que le bonheur émerge de ce joyeux mélange. Ce qui a juste été oublié c'est que si les conditions premières d'un quartier n'étaient pas réunies, ce bonheur souhaité par les politiques et vanté lors de leurs discours aurait de la peine à être effectif.

Quelles sont les conditions premières à l'émergence d'un quartier ?

Que les circulations et les liaisons entre les différents pôles soient évidentes et agréables, qu'il dispose d'un centre névralgique, d'une place centrale attractive où les habitants puissent se rencontrer, avec quelques commerces ou cafés, etc.

La Tambourine est un quartier en constante mutation, les bâtiments poussent et se multiplient, sa population augmente et se diversifie. Dans cette croissance, il semble que l'on ait oublié que les habitants n'allaient pas rester terrés chez eux mais qu'ils allaient circuler. Il semble que l'on ait oublié ce qu'est l'urbanisme.

Oui, d'ailleurs l'urbanisme qu'est ce que c'est ? C'est l'étude des méthodes permettant d'adapter l'habitat urbain au besoin des hommes. Evidemment, on se dit qu'il y a un problème, puisque aujourd'hui on ne peut que constater que c'est l'inverse qui se produit : c'est l'homme qui s'adapte à un milieu

urbain tout à fait inadéquat, ou circuler à pied ou à vélo n'est pas un moment de plaisir, mais un moment d'intense concentration pour éviter tous les écueils et dangers. C'est le chantier permanent et dans ce chantier permanent rien n'est fait pour faciliter la vie quotidienne des habitants.

C'est en partant de ce constat que des habitants ont décidé d'agir sur le terrain pour tenter de changer les choses, pour tenter de prendre possession de leur espace de vie.

" Les habitants ont décidé d'agir... "

Leur premier lieu d'action a été la route d'accès à l'école de la Tambourine et au parking des immeubles avoisinants. Cette route était surchargée de voitures se parquant de tous les côtés et rendue dangereuse par manque de visibilité pour les enfants la traversant. L'action a consisté à construire des silhouettes d'enfants avec du bois de récupération, et à les fixer dans le goudron le long du trottoir où se parquaient les voitures. Il fût étonnant de constater que ces silhouettes sensées sensibiliser les gens sur un danger potentiel furent rapidement détériorées et cassées. Il fût surprenant de constater que les automobilistes se parquant

d'habitude sur ces places, ne comprenaient pas le messages et continuaient de se parquer entre les silhouettes.

Une deuxième action a été entreprise : peindre des personnages enfantins à la dispersion sur les voitures mal parquées. La réaction ne se fit pas attendre, les étudiants de la HEG, principaux occupants de ces places sauvages, arrivèrent pour se plaindre de cet acte incivique. Les jours suivants, il y eut moins de voitures parquées le long de ce trottoir et dans les virages. L'action avait porté quelques fruits, mais pas suffisamment puisque des voitures étaient toujours stationnées le long du trottoir.

Une troisième action a été de construire, avec l'aide d'un maximum d'habitants, une sculpture urbaine hétéroclite, composée de bois, métal, chaises, pots de fleurs, etc. tout le long du fameux trottoir pour empêcher définitivement tout stationnement. Des panneaux explicites ont été également peints afin d'inviter les automobilistes à lever le pied. Ils ont été placés sur la route qui monte le long de la HEG, qui est prise par certain pour une piste de décollage où il faut donner des gaz pour ne pas rater son envolée. Cette dernière action a mobilisé plus d'habitants que les précédentes. Ils venaient déposer une planche, des objets pour décorer la sculpture, à boire et à manger pour les artisans de cette œuvre. Des gens s'arrêtaient pour nous féliciter de l'entreprise, quelques-uns, peu nombreux il est vrai, manifestaient leur mécontentement de voir disparaître ces places de parc en appuyant sur le champignon de leur très chère voiture. Beaucoup d'enfants ont participé à cette aventure en apportant des coups de

pinceaux malicieux à cette structure insolite.

A l'heure d'imprimer nous ne savons pas comment va vivre cette sculpture. Nous espérons qu'elle sera bien accueillie.

" D'autres actions doivent suivre..."

Il est évident que nous touchons à un sujet sensible : la voiture, et que chacun en apprécie son utilisation à sa manière. Mais il s'agit bien d'essayer de réfléchir sur notre utilisation de ce formidable moyen de transport individuel, qui prend néanmoins une grande place dans nos vies. On peut apprécier ou non notre sculpture urbaine. Mais il est certain qu'elle dégage d'avantage de poésie et de créativité, qu'une file de voitures parquées. Il est certain que l'énergie qu'elle a mobilisé chez les habitants est d'avantage porteur de cohésion sociale, de lien, de vie, qu'une file de voitures parquées.

D'autres actions doivent suivre pour montrer la volonté des habitants d'occuper leur lieu de vie et d'en faire des endroits où il fait bon vivre. C'est en occupant nos espaces communs avec intelligence, sensibilité et poésie que l'on pourra en faire des espaces vivants, conviviaux dans lesquelles on peut insuffler une autre idée du vivre ensemble.

(Lire "La vie dans le quartier en P. 9 et voit photos PP 4 et 5)



Andreas FUHRER
Trésorier
(n° 9)



Georges TOMBET
Fêtes
(n° 52)



Première action

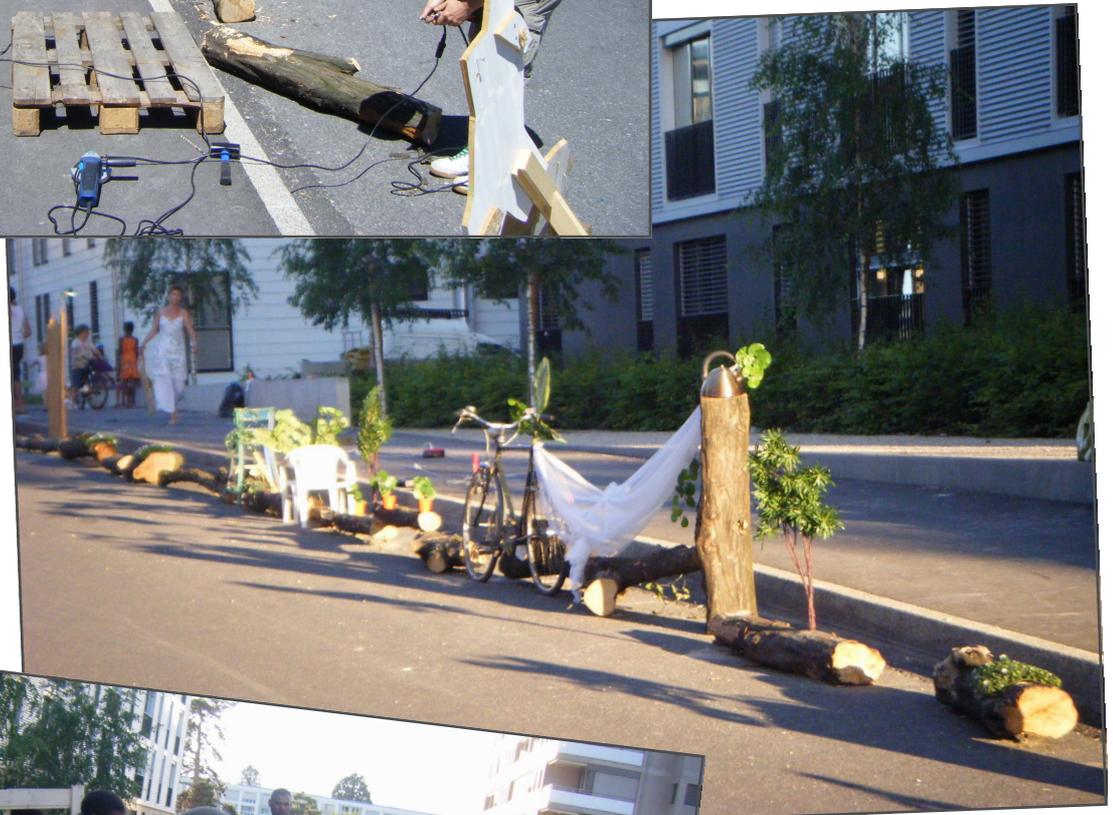


Deuxième action





Troisième action





Aménagement du quartier - Quoi de neuf ?



Raphael HIRT
Gestion du local
(n° 15)



Margarita ORTIZ
(n° 25)

Le PLQ qui régit l'aménagement de notre quartier date de 1994. L'urbanisation du quartier durant cette dernière décennie en découle et est jugée désastreuse non seulement par les habitants, mais aussi par la commune de Carouge et la communauté des architectes-urbanistes de la place. Différentes actions, dont deux pétitions des habitants, ont eu comme résultat que le Conseil d'État a décidé de réviser ce PLQ. La dernière version de cette révision nous a été communiquée au début de cette année. Tant la commune que notre Association considèrent ces propositions comme étant inacceptables.

Dans une lettre aux Conseillers d'État Cramer et Muller le 6 mai 2009, la Commune écrivait :

« Le nouveau PLQ (no 29721) qui a été établi après de nombreuses séances de travail, réunissant la plupart des intervenants et que vous nous avez transmis pour examen au mois de janvier 2009, ne répond cependant toujours pas aux attentes de notre commune (ni, à notre connaissance, à celles de l'Association des habitants de quartier de la Tambourine - AQT).

En effet, nous devons relever que l'objectif d'aménagement initial poursuivi par les divers PLQ conçus pour le périmètre - consistant à réaliser un "campus universitaire" - ne peut objectivement plus être obtenu sans porter gravement atteinte à la qualité de vie de ses habitants. »

Le calendrier concernant l'approbation de ce plan de quartier

qui prévoyait une enquête publique pour le mois de mai de cette année est donc caduque.

Par ailleurs, le processus d'adoption du plan est compliqué par le passage prévu - de l'État à la Commune - de l'ensemble du parc et des terrains qui accueillent des bâtiments publics. Pourtant la Commune refuse d'entrer en matière sur cette cession à son domaine public aussi longtemps que l'État n'a pas mis en état les chemins, les routes et le mobilier urbain selon les règles d'art.

(Voir "Une autre idée du vivre ensemble" en P.8 et "La vie dans le quartier en P.9).

" ... qu'un concours soit organisé."

En lien direct avec un nouveau PLQ : l'aménagement extérieur des espaces verts et des chemins de circulation à l'intérieur du quartier. Depuis la décision du Conseil d'État en 2005 de réviser le PLQ, et la commune et notre Association réclamons qu'un concours soit organisé. Cette opération n'a toujours pas été réalisée et nous sommes un peu las de voir que le projet d'une place centrale n'avance pas. Ce sont toujours les mêmes anciens pavillons délabrés et inoccupés de de la défunte fondation Battelle qui occupent le centre du quartier - c'est la "zone".

Le recours contre un nouveau bâtiment à construire

Le 12 octobre 2007, une requête a été déposée auprès de l'État pour l'obtention d'une autorisation de construire d'un immeuble destiné à la HEG. La HEG réunie sous son toit les trois filières professionnelles des bibliothécaires-documentalistes, économistes et informaticiens. Ils occupent actuellement les deux anciens bâtiments en briques claires de Battelle à l'entrée du parc (hauteur de la bifurcation des routes Drize/Troinex).

L'immeuble en question se situera à 22m de distance en parallèle à l'immeuble d'habitation de la CIA. Il sera aussi long que ce dernier et son étage attique profitera d'une vue libre sur le Jura (par dessus l'immeuble de la CIA). En supplément au projet primé en janvier 2006, il est prévu de construire un garage souterrain côté Salève.

Pour réaliser cet ensemble l'abattage d'une douzaine d'arbres sera nécessaire. Ce qui signifie la disparition, en gros, de tous les arbres qui se trouvent sous les fenêtres des habitants de l'immeuble de la CIA. Ce nouveau bâtiment aura un impact négatif important et permanent sur la qualité des habitations existantes. Il diminuera d'une façon substantielle l'ensoleillement, fera disparaître des espaces de jeux et de détente pour les habitants et leurs enfants et augmentera le bruit (effet de résonance entre les deux immeubles, plus proches que tout ce qui s'est construit jusqu'à maintenant dans le quartier).

Le 8 mai 2009 l'autorisation pour le construire a été délivrée. Les observations que nous avons envoyées en novembre 2007 n'ont pas eu d'effet sur le projet initial.

Qu'avions nous demandé ?

Un déplacement en direction de l'immeuble HEG existant, une

" ... n'ont pas eu d'effet sur le projet initial."

diminution de la hauteur et la construction du parking sous l'immeuble et non pas à côté évitant ainsi de trouser la terre, de la reboucher avec une dalle en béton et de couper des arbres en conséquence.

Devant le refus d'ouvrir le débat, plus de la moitié des 80 ménages de l'immeuble CIA se sont engagés moralement et financièrement à soutenir ce recours.

Réponse dans quelques mois.

(Voir photo en P. 12)



Jean-Louis JOHANNIDES

(n° 14)



Yan R. JOUSSON
Tambourin'air
(n° 11)



La vie dans le quartier

Lors de notre dernière assemblée générale en mars nous avons entamé une réflexion autour de l'aménagement du quartier qui poursuit un double objectif.

D'une part, elle doit nous aider à préciser notre vision de l'aménagement et de l'organisation de l'espace public du quartier, notamment la place centrale. Quelle allure doit avoir cette place ? Bétonnée avec des parkings en-dessous ou en terre battue avec des grands arbres (les existants) et une fontaine? Quels équipements collectifs doivent s'y trouver : un bistro, un magasin, une physio ?

Ce débat d'autre part, devant inclure aussi les questions de circulation des piétons et des vélos, l'accès aux transports publics, etc., permettra d'aborder la question bien plus délicate de la cohabitation des différentes populations dans notre quartier. Le premier PLQ voulait la mixité des activités et donc des populations. Il y aura des centaines d'étudiants qui viendront suivre des cours à Battelle. Il y a des logements d'étudiants à côté de l'école primaire. Parmi les logements construits, il y a également une grande variété : à côté d'appartements en propriété privée, il y des logements à loyers libres, des coopératives et des LUP. Que faire pour que ces populations très différentes se rencontrent avec respect et ne se referment pas sur elles-mêmes? Que faire pour améliorer la convivialité ?

A l'issue de ce processus devrait en conséquence se dégager à la fois une vision de l'aménagement extérieur de notre quartier ainsi que des pistes de

travail permettant de préserver ou de donner à notre quartier une certaine cohésion sociale. Comment s'y prendre pour que le quartier - inexistant encore il y a neuf ans et comportant sous peu près de 2000 habitants - reste ou devienne un quartier où il fait bon vivre?

Suite à cette assemblée, nous avons écrit au mois d'avril à la Commune pour solliciter sa collaboration.

A l'image de ce qui se faisait aux Acacias et d'autres quartiers ou communes du canton, nous souhaitons démarrer avec des

" ... des journées d'échange

"
■ ■ ■

journées d'échanges sur l'avenir du quartier qui doivent déboucher sur des propositions et projets dont la réalisation doit être négociée avec les autorités. Le service "Le Point" du Département de l'instruction publique est d'accord de nous soutenir dans ces démarches. Les ateliers de réflexions avec les habitants peuvent avoir lieu en automne. Il s'agirait de mobiliser les différents professionnels qui interviennent dans le quartier : Conseil d'établissement scolaire, Maison de quartier, travailleurs sociaux hors mur, mais aussi de solliciter les étudiants qui y vivent et qui y travaillent dans des institutions comme l'université ou la HEG.

SES... ADRESSES...

AGT

Association de la
Garderie de la
Tambourine
Tél 022 301 48 74

APET

Association des
Parents d'Elèves
de la Tambourine
Présidente : Mme
Florence Huguenin
Tél 022 300 16 36
info@apet.ch

L'AQT souhaite en conséquence que la Commune s'implique également dans ce processus. Nous envisageons d'aboutir au bout du compte à *un contrat de quartier* formalisant en quelque sorte l'engagement mutuel entre les habitants du quartier et la Commune, future propriétaire et gestionnaire des espaces publics.

Nous sommes en attente d'une réponse formelle, mais oralement nous avons reçu des signes encourageants.

Sécurité routière et journée de poutse

Nous l'avons dit au journaliste de la Tribune qui nous interrogé : la situation est kafkaïenne. Commune et Canton se renvoient la balle et n'assument pas leur responsabilité de collectivité publique dans le quartier de la Tambourine.

"Le mobilier urbain, la signalétique, l'éclairage, l'aménagement des chemins d'accès, les abris de vélo, le surfacage des routes, etc. sont en piteux état, lorsqu'ils ne font pas simplement défaut. En outre, aucun projet d'aménagement définissant les lieux de détente et leurs usages, les places de jeux, etc., n'a été adopté. "

C'est avec ces mots que le Conseil administratif de la commune de Carouge s'adresse aux Conseillers d'État, pour l'accuser de laisser trainer les affaires. Quand on se retourner vers les services de l'État, on reçoit inlassablement la même réponse : ces espaces seront donnés ultérieurement "en cadeau" à la commune, qu'elle s'en occupe donc. Et la Commune à rétorquer, que la Tambourine est un espace privé (juridiquement parlant) appartenant à l'État et qu'elle n'a ni l'obligation ni le droit d'intervenir à la Tambourine

sous peine d'être amendée.

Résultat : Il n'y a ni police cantonale, ni police municipale pour veiller à la sécurité routière ou pour amender le parking sauvage. D'ailleurs, il n'existe même pas de base légale pour le faire. La Tambourine appartient à l'État, mais c'est un terrain privé utilisé pour des activités publiques. C'est un trou noir juridique. A peine croyable, néanmoins inacceptable!

" C'est un trou noir juridique "

De ce ras de bol est née la pétition de l'Association des parents d'élèves de la Tambourine (APET) qui avertit les autorités de cette situation insoutenable et les supplie d'intervenir avant un accident grave. La pétition munie de 500 signatures est transmise aux autorités communales qui, tout en se déclarant pas compétentes, la transfère élégamment aux autorités cantonales. C'est la Commission des pétitions du Grand Conseil qui est saisie de l'affaire. On attend impatientement de ses nouvelles.

Même impasse pour la voirie. En absence de service communal ou cantonal, nous avons dû organiser un samedi de poutse qui s'est terminé avec un sympathique buffet canadien en famille. Toutefois, c'est le comble de devoir assurer nous même le nettoyage de notre quartier !

Lire "Une autre idée du vivre ensemble" en P.2 et voir Photos PP 3-4 et 10 à 12)

NET... INTERNET...

SITE AQT

C'est sous l'URL tambourine.ch ou quartier-tambourine.ch que le futur site de l'AQT verra le jour d'ici la rentrée sous l'impulsion de M. Christophe Ebener. Les suggestions de contenu sont la bienvenue.

FACEBOOK

Dans l'attente du site : création d'un groupe "Tambourine" sur Facebook . Condition d'admission : être ou avoir été résident du quartier.



Chasse aux œufs 2009



Journée Poutze



A vos agendas !



Samedi 29 août

Fête du Quartier et
Ciné en plein air

Cette année, en raison de la Fête d'inauguration de la Maison de Quartier, ces deux événements auront lieu simultanément, à la rentrée.

Pour ces trois dates, tous les bras sont naturellement les bienvenus pour prêter main forte à l'organisation et à la tenue des stands.

Nous vous remercions de vous annoncer à M. Tombet au tél. 022 301 59 79 ou par courriel : gtombet@bluewin.ch

Vendredi 2
Samedi 3 octobre

Inauguration MQ

Durant deux jours, Carouge fêtera l'ouverture de la nouvelle maison de quartier au Grands-Hutins

Animations, grillades et buvette au programme.

L'AQT participera, avec l'APET à la tenue de la buvette et tiendra un stand d'information sur ses activités

Espérant vous voir nombreux aux futures animations de l'Association, les membres du comité vous remercient du bon accueil que vous réservez à notre journal.



Dépôt de la pétition de l'APET au Grand Conseil

Association du Quartier de la Tambourine (AQT)

Route de la Tambourine 50
1227 CAROUGE

CCP : 17- 498537-3

Vos propositions pour le prochain numéro également à l'adresse suivante :

yan.jousson@graduateinstitute.ch